



international  
jeunesse  
**représentation**  
fédéralisme  
innovation sociale  
formation

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 04 juin 2014

## **Accès à la complémentaire santé pour les étudiants les plus précaires : un premier pas positif à l'approche de la loi de santé.**

La FAGE se félicite de l'arrêté publié ce mardi 3 juin par Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé. Ce dernier étend **la possibilité de bénéficier de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) aux étudiants isolés en situation précaire.**

Alors qu'en 2010, 8 % des étudiants déclaraient ne pas avoir de complémentaire santé, **cette annonce vient répondre à une attente des étudiants.** L'élargissement des critères d'affiliation à la CMU-C, qui devrait toucher 2 600 étudiants, doit permettre aux jeunes un accès facilité au soin. **Le constat est sans appel, aujourd'hui 27 % des étudiants renoncent aux soins faute de moyens financiers. Plusieurs leviers doivent encore être actionnés, comme la généralisation du tiers payant ou la vitesse des remboursements de base à performer.**

Une telle mesure facilitant l'accès à une complémentaire santé pour les étudiants précaires doit être saluée. Il convient désormais d'**assouplir les critères pour bénéficier de l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS)** et lier son obtention à la **création d'un dossier social étudiant unique.**

Enfin, si l'accès à la CMU-C est **un premier pas vers l'intégration des étudiants au droit commun**, la réponse globale doit conduire à **un choc de simplification**, en lien avec les promesses du Président de la République. **Pour mettre fin à la précarité administrative et sanitaire des étudiants, la FAGE demande que l'intérêt général soit privilégié dans l'action gouvernementale et ainsi que la délégation de service public accordée aux mutuelles étudiantes pour gérer le régime obligatoire étudiant soit supprimée au profit d'une réintégration au régime général.**

### contacts presse

**Julien BLANCHET**  
Président de la FAGE  
06 86 63 41 44  
julien.blanchet@fage.org

**Eve GUILLAUME**  
Attachée de presse de la FAGE  
06 75 33 79 30  
eve.guillaume@fage.org

5 rue Frédérick Lemaître - 75020 Paris  
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

[www.fage.org](http://www.fage.org)

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNOUS  
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, fondatrice de l'AFU, membre de l'ESU et du CNAJEP